

Guidonix Tir Groupes 2024



BIERE 2024

www.guidonix.ch

Concours de société à 300m sur huit cibles Polytronic TG3002

Jeudi 18 avril 2024 de 17h00 à 20h00

Vendredi 19 avril 2024 de 16h00 à 20h00

Samedi 20 avril 2024 de 09h30 à 11h30

Samedi 20 avril 2024 de 13h30 à 15h30

Vente de carnet au plus tard 30 minutes avant la fin des tirs

DISPOSITIONS GENERALES

Société organisatrice : **Société de Tir Armes-Réunies Bière**

Genre de tir : Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.

Participation : Les sections affiliées à la FST et à l'AVTS peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés :

Cat A, D et E de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats. Le groupe de 5 tireurs est aussi valable.

Les tireurs individuels sont aussi admis.

Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.

Licences : Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.

Inscriptions : **Star-Bière**
Rochat Christian president@starbiere.ch
Ch. du Flon 2
1187 ST-Oyens www.starbiere.ch

Inscriptions possible pendant la durée du tir

Paiement : Les finances de groupes doivent impérativement être payées à l'avance :

Caisse Epargne Aubonne

CCP 10-538-4 **IBAN : CH81 0832 7016 0493 3650 6**

Finance de groupe : **CHF 40.- Cat A, D et E**

Finance offerte au groupe formé de Jeunes tireurs !

Les **100%** des finances de groupes reviennent aux **60%** des groupes, au minimum.

Livret de tir : Le livret de tir est obligatoire. Le prix est fixé à **Fr. 7.00**. Il sera délivré sur place.

Taxes FST & AVTS : Le livret comprend les taxes de la FST, Fr.1.00/tireur, celles de l'AVTS, Fr.1.00/tireur ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.

Paiement livret de tir : Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance de groupe ont été acquittés.

Carte-couronne : **Fr. 12.00 (1 x) ou 15.00 (2 x)**

Marquage : 8 cibles Polytronic TG 3002

Positions : Arme libre à genou, sauf V couché bras franc et SV couché appuyé
Fusil standard, couché sans appui
Mousqueton, couché sans appui, appuyé ou sur bipied
Fusils d'assaut sur bipied réglementaire.

Cat. d'armes : Cat. A : Armes standard et Armes libres

Cat. D : FA57-03 / MQ

Cat. E : FA90 / FA57-02

Cat. de groupes : Cat. A : Toutes les armes

Cat. D : Toutes les armes d'ordonnance

Cat. E : FA90 / FA57-02

Munition : Seule est admise la munition d'ordonnance délivrée par l'organisateur. La munition est délivrée et tirée sur place. Les douilles restent propriétés de la société de tir.
La munition personnelle est strictement interdite.

Mutations : En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme. Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.

Dérangements : Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des ruptures de matériel.

Réclamations : Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (Reg 1.31.00 du 28.08.2001)

Société de Tir «STAR BIÈRE», Bière

Le Président



Christian Rochat

Le Secrétaire



Xavier Greppin

Le Responsable du Tir



Guillaume Barby

Association Vaudoise de Tir sportif

Approbation du plan de tir : le 14 février 2024

Le Chef de la Division fusil :

Gilbert Hédiguer

Billet du Président

Bienvenue à vous, tireuses et tireurs, à l'occasion de notre traditionnel tir de groupe **Guidonix** 12ème du nom. Je suis très heureux de vous accueillir dans notre stand de tir de Bière, et ceci après avoir rencontré beaucoup de succès lors de nos 11 premières éditions.

Notre tir à lieu en début de saison, c'est pourquoi nous allons tirer sur 2 débuts de soirée et un samedi matin + après-midi. En cas de forte affluence, nous avons toujours la possibilité d'ouvrir quelques cibles supplémentaires, ce qui nous permettra de n'avoir que peu d'attente sur le pas de tir.

Le but de ce tir, et de s'entraîner au mieux pour les qualifications du championnat suisses de groupe. C'est pourquoi nous avons mis sur place une passe championnat de groupe intitulée **cible 3 sapins**.

Je me réjouis d'ores et déjà de vous rencontrer en nombres lors de cette manifestation. Que ces journées soient empreintes de bonne humeur, de fair-play et d'amitié, et que vous ayez autant de plaisir à ce tir que nous avons à vous rencontrer et à l'organiser.

Christian Rochat

Cible EXERCICE

Armes:	Selon dispositions générales.
Champ des points:	Cible A 10 points
Nombre de coups:	5 cps (5 coup par coup, interruption à volonté)
Position:	Libre
Prix de la passe:	Fr. 5.00 (munitions comprises)
Distinction:	Aucune.
Répartition:	Aucune.
Disposition spéciale:	Nombre de passes illimité.

Cible III Sapins / Groupe

Armes :	Selon dispositions générales.
Champ des points :	Cible A 10 points
Nombre de coups :	15 cps (10 coups, coup par coup, et 5 coups en série sans interruption)
Position :	Selon dispositions générales
Prix de la passe :	FR 20.- (Fr. 14.75 pour la passe et Fr 5.25 pour la munition).

Carte couronne :	Cat A: Toutes les armes. <ul style="list-style-type: none">• 137 points et plus.• 135 points et plus pour U21 et vétérans• 134 points et plus pour U17 et seniors vétérans Cat D: Toutes les armes d'ordonnance. <ul style="list-style-type: none">• 130 points et plus.• 127 points et plus pour U21 et vétérans• 125 points et plus pour U17 et seniors vétérans Cat E: Fass 90 et 57-02. <ul style="list-style-type: none">• 128 points et plus.• 126 points et plus pour U21 et vétérans• 125 points et plus pour U17 et seniors vétérans
-------------------------	--

Répartition : 100% du produit de la finance d'inscription des groupes de chaque catégorie, **au 60% des groupes classés.**

Cat A / D et E

Premier prix par catégorie minimum Fr. 120.-, dernier prix Fr. 20.-

Classement des groupes : Trois classements pour les 3 catégories de groupe.

Cat A, D et E addition des 5 meilleurs résultats.

Appui par le meilleur résultat individuel.

Cible Chante-Merle

Armes :	Selon dispositions générales
Champ des points :	Cible A 10 points
Nombre de coups :	6 cps (6 coup par coup)
Position :	Selon dispositions générales
Prix de la passe :	Fr. 18.- (Fr. 15.90 pour la passe et Fr. 2.10 pour la munition)
Distinction :	Aucune
Répartition :	

	Cat. A	Cat. D	Cat. E
60 points	Fr 100.00	Fr 100.00	Fr 100.00
59 points	Fr 50.00	Fr 60.00	Fr 70.00
58 points	Fr 30.00	Fr 40.00	Fr 50.00
57 points	Fr 20.00	Fr 30.00	Fr 40.00
56 points	Fr 15.00	Fr 20.00	Fr 30.00
55 points	Fr 8.00	Fr 15.00	Fr 25.00
54 points	Fr 5.00	Fr 10.00	Fr 20.00
53 points		Fr 5.00	Fr 15.00
52 points			Fr 8.00
51 points			Fr 5.00

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les **60 %** du produit des passes, la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné. Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

Cible Birolane

Armes :	Selon dispositions générales
Champ des points :	Cible A, 100 points
Nombre de coups :	5 cps (5 coup par coup)
Position :	Selon dispositions générales
Prix de la passe :	Fr. 18.- par tireur (Fr 16.25 passe + Fr 1.75 munition)
Classement :	Cible comptant pour le classement Roi du Tir pour 10%
Distinction :	carte couronne
Répartition :	en espèce

Cat A : 450 points et plus
440 points et plus pour U21 et V
435 points et plus pour U17 et SV

Cat D : 425 points et plus
415 points et plus pour U21 et V
410 points et plus pour U17 et SV

Cat E : 405 points et plus
395 points et plus pour U21 et V
390 points et plus pour U17 et SV

Classement cible Birolane : En 3 catégories **A / D / E** au total des points, appui par l'âge le plus élevé.

Prix : 1^{er} 70.- / 2^{ème} 50.- / 3^{ème} 30.-

Classement Roi du Tir :

Le classement du concours des Rois, s'effectuera comme suit :

Cat A : Armes de Sports

Cat D : Armes d'ordonnances F57/03 et MQ

Cat E : Armes d'ordonnances F90 et F57/02

Cat A : 100 % cible III Sapins + 100 % cible Chante-Merle + 10 % cible Birolane

1^{er} 100.- 2^{ème} 70.- 3^{ème} 50.-

Cat D : 100 % cible III Sapins + 100 % cible Chante-Merle + 10 % cible Birolane

1^{er} 100.- 2^{ème} 70.- 3^{ème} 50.-

Cat E : 100 % cible III Sapins + 100 % cible Chante-Merle + 10 % cible Birolane

1^{er} 100.- 2^{ème} 70.- 3^{ème} 50.-